

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2021 A 19H00
- - - COMPTE RENDU - - -

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM s'est réuni dans la salle Anicet Choquet, sous la présidence de Monsieur Bertrand PETIT, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis soit par voie dématérialisée soit par écrit aux conseillers municipaux le 11 juin 2021 en fonction de leur demande. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11 juin 2021.

Etaient présents : M. Bertrand PETIT, M. Patrick TILLIER, Mme Christelle GODART, M. Franck FOULON, Mme Virginie BRIOT, M. Bernard HAU, Mme Marie-Agnès LAMOTTE, M. Frédéric GAUTRIN, Mme Sylviane LEFEBVRE, M. Jean-Paul HOLLANDER, M. Didier SANTRAIN, M. Joël LANNOY, M. Hervé FERARE, Mme Annick VANACKER, Mme Sophie MILON, Mme Sylvie BELPALME, Mme Valérie LAGACHE, M. Vincent CAILLIAU, Mme Isabelle COGNON, Mme Edwige LAGAIZE, M. Arnaud CHILOUP, Mme Déborah GREBAUT, M. Mathieu DESFACHELLES, M. Nicolas GUILBERT, M. Loïc SOULIEZ, Mme Nicole DECOOL, M. Joël PRUNIER, M. Alexandre SANNIER, M. Antoine LECOCQ, M. David LALIAUX

Excusés : Madame Inès LHERBIER, Madame Isabelle BAZIN et Madame Marie MERIAUX qui donnent respectivement pouvoir à Monsieur Frédéric GAUTRIN, Monsieur Vincent CAILLIAU et Monsieur Alexandre SANNIER

Secrétaire de séance : Madame Marie-Agnès LAMOTTE

La séance est ouverte à 19h00.

Le quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

Il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

Il est soumis à l'approbation du Conseil le procès-verbal de la séance du 13 avril 2021. Le procès-verbal est déclaré adopté à l'unanimité (moins 3 abstentions).



URBANISME / AFFAIRES FONCIERES

D2021-06-37 : REQUALIFICATION DE LA PLACE DU RIVAGE

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul HOLLANDER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du projet de requalification de la place du Rivage, valide les travaux en prenant en compte la préservation de la biodiversité, autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes les demandes de subventions et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les conventions afférentes à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

D2021-06-38 : PROJET D'EXTENSION ZAC DU FOND SQUIN – DECLASSEMENT CHEMIN COMMUNAL

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul HOLLANDER

Le Conseil Municipal décide de valider le déclassement des portions de chemins dits « Chemin Perdu » et « Chemin des Lois » et de céder les emprises à la CAPSO pour l'euro symbolique.

Adopté à la majorité (2 abstentions – 3 votes contre)

D2021-06-39 : CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC A TITRE ONEREUX – FRITERIE ROUTE DE BOULOGNE

Rapporteur : Monsieur Didier SANTRAIN

Le Conseil Municipal décide d'approuver l'occupation du domaine public par Monsieur CODRON et Madame DENIS à compter du 30 avril 2021, d'autoriser le Maire à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public, de fixer la redevance annuelle à 60 euros (pour une journée d'occupation et d'ouverture au public) actualisable sur l'Indice de Référence des Loyers (IRL) et précise que l'autorisation est effective pour une période d'un an à compter du 30 avril 2021 renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 3 ans.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

D2021-06-40 : BUDGET GENERAL : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur : Monsieur Patrick TILLIER

Sur avis conforme de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative », et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte sans réserve le compte de gestion 2020.

Adopté à l'unanimité (5 abstentions)

D2021-06-41 : BUDGET GENERAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Monsieur Patrick TILLIER

Sur avis conforme de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative », et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le compte administratif 2020.

Adopté à l'unanimité (5 abstentions)

D2021-06-42 : BUDGET GENERAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Rapporteur : Monsieur Patrick TILLIER

Sur avis conforme de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative », et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'affectation de résultat du Compte Administratif 2020.

Adopté à l'unanimité (5 abstentions)

D2021-06-43 : BUDGET GENERAL : BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS

Rapporteur : Monsieur Patrick TILLIER

Sur avis conforme de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative », et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du bilan des cessions et des acquisitions pour l'exercice 2020.

Adopté à l'unanimité

D2021-06-44 : BUDGET ANNEXE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur : Monsieur Patrick TILLIER

Sur avis conforme de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative », et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte sans réserve le compte de gestion 2020 du budget annexe.

Adopté à l'unanimité

D2021-06-45 : BUDGET ANNEXE : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapporteur : Monsieur Patrick TILLIER

Sur avis conforme de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative », et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le compte administratif 2020 du Budget Annexe Vente de Caveaux.

Adopté à l'unanimité

D2021-06-46 : BUDGET ANNEXE : AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Rapporteur : Monsieur Patrick TILLIER

Sur avis conforme de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative », et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'affectation de résultat du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Vente de Caveaux.

Adopté à l'unanimité

D2021-06-47 : DISPOSITIF D'AIDE A L'ACHAT D'UN VELO – CONVENTION AVEC L'OFFICE INTERCOMMUNAL DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Rapporteur : Monsieur Patrick TILLIER

Après avis favorable de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative », le Conseil Municipal arrête de nouveau le montant de l'aide à 10% du prix d'achat arrondi à la dizaine supérieure et plafonné à 80 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et 10% du prix d'achat arrondi à la dizaine supérieure et plafonné à 50 € pour l'achat d'un vélo classique (hors BMX), autorise Monsieur le Maire à signer la convention et inscrit la dépense à l'article 6745 « subventions exceptionnelles aux personnes de droit privé » du budget primitif 2021.

Adopté à l'unanimité

D2021-06-48 : BUDGET GENERAL – DECISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Monsieur Patrick TILLIER

Après avis favorable de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative », le Conseil Municipal autorise la modification budgétaire n°1 sur le budget principal.

Adopté à l'unanimité

D2021-06-49 : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – 2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

Sur avis favorable de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative » et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les propositions d'attribution de subventions aux associations. Les Présidents d'association n'ont pas pris part au vote.

Adopté à l'unanimité

D2021-06-50 : DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2021 – TRAVAUX DE RENOVATION DES CUISINES DE LA SALLE ANICET CHOQUET

Rapporteur : Monsieur Patrick TILLIER

Après avis favorable de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative », le Conseil Municipal approuve l'opération projetée de rénovation des cuisines de la salle Anicet Choquet, sollicite une subvention de 12 774.37 € (20% du coût des travaux) au titre de la DETR 2021 et accepte la subvention de 12 774,37 €.

Adopté à l'unanimité

D2021-06-51 : FIPD – VIDEO PROTECTION – DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Monsieur Franck FOULON

Développant une politique de prévention en faveur de la sûreté des personnes et des biens, la Ville a décidé de mettre en œuvre de nouveaux outils de prévention contre les risques de malveillance. La mise en place du dispositif de vidéo-protection est prévue dans le respect de la réglementation en vigueur. Le Conseil Municipal approuve l'opération projetée et sollicite à cet effet une subvention auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Adopté à la majorité (1 abstention – 3 votes contre)

D2021-06-52 : REMBOURSEMENT DES TICKETS DE CANTINE ET GARDERIE

Rapporteur : Madame Virginie BRIOT

Après avis favorable de la Commission « Finances, Action Economique, Développement Numérique, Démocratie Participative », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le remboursement des tickets de cantine et/ou de garderie aux familles aux conditions proposées.

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL

D2021-06-53 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la modification du tableau des emplois comme suit : création d'un poste d'animateur territorial à temps complet, création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet et création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet – 28h30.

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

D2021-06-54 : PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Président informe le conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 20h18